

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 16 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le **16 juin à 18 H 00**, les membres du Conseil de Communauté VITRY, CHAMPAGNE ET DER se sont réunis à la salle des Fêtes de Frignicourt – Place du Général Leclerc – 51300 FRIGNICOURT, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIRGODIN, Président, suite à la convocation faite le 10 juin 2026, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et affichée à la porte des Mairies de ABLANCOURT, ARZILLIERES-NEUVILLE, AULNAY-L'AITRE, BIGNICOURT-SUR-MARNE, BLACY, BLAISE-SOUS-ARZILLIERES, BREBAN, CHAPELAINE, CHATELRAOULD-SAINT-LOUVENT, COOLE, CORBEIL, COURDEMANGES, COUVROT, DROUILLY, FRIGNICOURT, GLANNES, HUIRON, HUMBAUVILLE, LA CHAUSSEE-SUR-MARNE, LE MEIX-TIERCELIN, LES RIVIERES-HENRUEL, LIGNON, LOISY-SUR-MARNE, MAISONS-EN-CHAMPAGNE, MARGERIE-HANCOURT, MAROLLES, PRINGY, SAINT-CHERON, SAINT-OUEN-DOMPROT, SAINT-UTIN, SOMPUIS, SOMSOIS, SONGY, SOULANGES et VITRY-LE-FRANÇOIS, le même jour.

Etaient présents : MM. JUNG, CAPPÉ, REMY, FORMET, NEMBRINI, VEBER, BOUTROY (suppléant de M. DHYÈVRE), PASIAN (suppléant de M. THIEBAULT), Mmes LEROY-DUCARDONNOY, TRUMAUT, MM. COTTON, DELCOMBEL, Mmes FEIGRE, FELICETTI, ASLOUDJ, ROYER, ARMANETTI, MM. PETIT, DUGOIS, MAUTRAIT, CHAMPION (à partir de 18h08), GÉRARD, DESANLIS, Mme HERMONVILLE, MM. POIRISSE, DURAND (suppléant de Mme GEOFFROY), NOBLET, Mmes ROBIN, PÉPIN, MM. JEAN, ROYER, Mme LOISELET (suppléante de M. LEPAGE), MM. PASSINHAS, BONETTI, MIRGODIN, Mmes MUNSTER, HUILLET, M. LEVASSEUR, Mme BLOND, MM. BOURA, GRANDHOMME, MARQUET, Mme BOBLIQUE, M. HOUDAYER, Mmes CAILLAU, BLAND, BUCHHEIT, MM. TRIOLET (à partir de 18h11), ROCH.

Absents excusés : MM. FORTIN, TROLIO, GUÉLORGET, GONTHIER, BLONDEAU, Mmes OFLAZOGLU, GUÉRINOT, THOMAZÉ, MOREAU, MM. VIGNEAU, JOURNAUX, VILARD, SIMONNOT.

9 pouvoirs ont été déposés sur le bureau de Monsieur le Président :

- ✓ M. TROLIO donne pouvoir à Mme FELICETTI,
- ✓ M. GONTHIER donne pouvoir à M. LEVASSEUR,
- ✓ M. BLONDEAU donne pouvoir à Mme BOBLIQUE,
- ✓ Mme OFLAZOGLU donne pouvoir à Mme HUILLET,
- ✓ Mme GUÉRINOT donne pouvoir à M. BOURA,
- ✓ Mme THOMAZÉ donne pouvoir à Mme BLOND,
- ✓ Mme MOREAU donne pouvoir à Mme BLAND,
- ✓ M. VIGNEAU donne pouvoir à M. HOUDAYER,
- ✓ M. JOURNAUX donne pouvoir à M. MARQUET.

Secrétaire de séance : M. Romain DESANLIS.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DES
TRANSFERTS DE CHARGES DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER**

Rapporteur : Monsieur le Président

La Communauté de Communes étant un établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du I de l'article 86 alinéa 4 de la loi n°586 en date du 12 juillet 1999, la Communauté de Communes se doit de créer une commission d'évaluation de transferts de charges et d'en fixer la composition.

Il est proposé que cette commission soit, composée d'un(e) membre titulaire et d'un(e) membre suppléant(e) par commune membre, soit 35 membres.

Chaque commune a été invitée à proposer ses représentant(e)s.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau de communauté en date du 2 juin 2026,

Je vous demande, après en avoir délibéré, de bien vouloir :

1°/ décider de la création de la commission chargée de l'évaluation des transferts de charges spécifique à la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER ;

2°/ dire que chaque commune sera représentée par un(e) membre titulaire et un(e) membre suppléant(e) ;

Commune de ABLANCOURT

- Monsieur Olivier JUNG en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Julie BELY.

Commune de ARZILLIÈRES-NEUVILLE

- Monsieur Michel CAPPE en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Jean-Luc OURIET.

Commune de AULNAY-L'AITRE

- Monsieur Christophe REMY en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Stéphane GIBONI.

Commune de BIGNICOURT-SUR-MARNE

- Monsieur Jean-Pierre FORMET en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Bruno VICHERAT.

Commune de BLACY

- Monsieur Jean-Louis NEMBRINI en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Jocelyne BEGUE.

Commune de BLAISE-SOUS-ARZILLIÈRES

- Monsieur Jacques FORTIN en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Christian LEGRAND.

Commune de BREBAN

- Monsieur Philippe VEBER en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Éric GUYOT.

Commune de CHAPELAINE

- Monsieur Philippe DHYEVRE en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Pascal BOUTROY.

Commune de CHATELRAOULD-SAINT-LOUVENT

- Monsieur Claude THIEBAULT en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Jean-Pol PASIAN.

Commune de COOLE

- Madame Leslie HENRIET en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Marie-Sarah LEROY-DUCARDONNAY.

Commune de CORBEIL

- Monsieur Bruno DEWAELE en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Alexis DEWAELE.

Commune de COURDEMANGES

- Monsieur Claude COTTON en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Annick CAPRA.

Commune de COUVROT

- Monsieur Olivier DELCOMBEL en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Stéphanie BRISSON.

Commune de DROUILLY

- Madame Camille FEIGRE en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Morgane GANSTER.

Commune de FRIGNICOURT

- Madame Annick FELICETTI en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Pascale CHIMIACK.

Commune de GLANNES

- Madame Marina ROYER en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Claire PARNISARI.

Commune de HUIRON

- Madame Muriel ARMANETTI en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Evelyne GANSTER.

Commune de HUMBAUVILLE

- Monsieur Aurélien PETIT en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Mélanie LAVEFVE.

Commune de LA CHAUSSÉE-SUR-MARNE

- Monsieur Jean-François DUGOIS en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Stéphanie PERROUD.

Commune de LE MEIX TIERCELIN

- Monsieur René MAUTRAIT en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Éric KOBIELSKI.

Commune de LES RIVIERES HENRUEL

- Monsieur Jean-Michel LAVEFVE en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Patrick CHAMPION.

Commune de LIGNON

- Monsieur Jean-Marc GÉRARD en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Catherine THIROUX.

Commune de LOISY-SUR-MARNE

- Monsieur Romain DESANLIS en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Ophélie HERMONVILLE.

Commune de MAISONS-EN-CHAMPAGNE

- Monsieur Jean-Louis POIRISSE en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Jacques BOUDOUX.

Commune de MARGERIE-HANCOURT

- Madame Michelle GEOFFROY en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Yves DURAND.

Commune de MAROLLES

- Monsieur Didier NOBLET en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Pascale MUNIER.

Commune de PRINGY

- Madame Aude ROBIN en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Catherine BONETTI.

Commune de SAINT-CHERON

- Madame Julie PEPIN en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Pascal DIOT.

Commune de SAINT-OUEN-DOMPROT

- Monsieur Jany JEAN en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Gérard PONTON.

Commune de SAINT-UTIN

- Monsieur Philippe ROYER en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Éric DESANLIS.

Commune de SOMPUIS

- Monsieur Miguel GUÉLORGET en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Gérard PONTON.

Commune de SOMSOIS

- Monsieur Éric LEPAGE en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Florence LOISELET.

Commune de SONGY

- Monsieur Francis PASSINHAS en tant que membre titulaire ayant pour suppléante Madame Christiane BOURGOIN.

Commune de SOULANGES

- Monsieur David BONETTI en tant que membre titulaire ayant pour suppléant Monsieur Alain MAGRI.

Commune de VITRY-LE-FRANÇOIS

- Monsieur Sylvain MARQUET en tant que titulaire et Monsieur Sébastien MIRGODIN en tant que suppléant.

3°/ décider que lors de l'installation de cette commission, les opérations de vote pour la désignation du Président et du Vice-Président de cette instance seront placées sous l'autorité du doyen d'âge des membres désignés par les communes pour siéger à cette commission ;

4°/ dire que cette délibération est établie pour la durée du mandat sauf délibération modificative de notre assemblée.

La délibération est adoptée
à l'unanimité des membres
du Conseil de Communauté.

Le secrétaire de séance,
Romain DESANLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,
Sébastien MIRGODIN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 29 JUIN 2026
et de la publication le 30 JUIN 2026
ou de la notification du

Signature
Pour le Maire,
Par délégation,
Pour la Directrice Générale des Services empêchée,
Le Directeur Général Adjoint,
Alexandre GUILLEMIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.